

VOISE LE SPORT
GRANDEUR
NATURE !

cantal
uvergne

LE COL DE SERRE
27 février 2020

LE LIORAN
8 mars 2020

⚠ INFOS PRATIQUES :

- Pour la journée se déroulant au **Col de Serre**, l'accès se fera par les communes du **Claux** ou de **Dienne** avec **parking obligatoire** dans ces deux villages. L'inscription se fera dans les **Maisons de Site** de Dienne ou du Claux où le public sera accueilli puis dirigé vers le lieu de départ des **navettes affrétées par le Conseil départemental**, à destination du Col de Serre.
- Au **Lioran**, le stationnement se fera librement sur les différents parkings de la station.

La grande majorité de ces activités sera accessible à tous les jeunes inscrits. Certaines peuvent toutefois faire l'objet de **restrictions en fonction de l'âge**. Pour les personnes en situation de handicap, les activités pouvant être pratiquées seront signalées sur place.

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ-NOUS :

Conseil départemental du Cantal
Service Jeunesse - Vie Associative - Sport
04.71.46.20.94 - 04.71.46.22.66

→ Programme complet sur cantal.fr

 @cantaltoursport



HIVER

PLACES LIMITÉES

27 février 2020 - 8 mars 2020

6-18 ans 15 activités GRATUITES à découvrir

Chaque jour à vos côtés

Chaque jour à vos côtés

cantal
11000 DÉPARTEMENT



© Conseil départemental / Thierry Marillhac - Adolphe Slocq / nobile - 01 du Lioran

ACTIVITES PROPOSEES SELON LES SITES

Chiens de traneau
Cani-rando
Construction d'un igloo
Construction d'un
abri en milieu hostile
Randonnée raquettes
Randonnée orientation
Initiation alpinisme
Initiation escalade
Ski alpin
Ski de fond
Snowboard
Handiski
Biathlon
Ski joering...

Le CANTAL TOUR SPORT est une manifestation itinérante sportive organisée par le **Conseil départemental du Cantal**.

A destination des **6-18 ans**, cette manifestation, pensée autour de la découverte des **activités physiques de pleine nature**, se déroule le temps d'une journée sur 2 sites incontournables de la pratique des sports d'hiver dans le Cantal : **le Col de Serre et Le Lioran**.

Enfants et jeunes sont sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs entre les activités



**+ DE 15 ACTIVITES
GRATUITES**
selon les sites



Navettes obligatoires gratuites au départ de Dienne et du Claux pour accéder au Col de Serre (détail au verso)



- Une **inscription gratuite sur place** est nécessaire pour participer.
- **Le nombre d'inscriptions est limité par mesure de sécurité :**
 - Col de Serre = 450 inscriptions
 - Le Lioran = 600 inscriptions
- Les activités ont lieu de **10h00 à 16h30**.